

8.8. CONTRAT DE DÉNEIGEMENT ET DE DÉGLAÇAGE – MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ) - RENOUELEMENT

CONSIDÉRANT la proposition du ministère des *Transports du Québec* en date du 26 avril 2024 relativement au contrat de déneigement et de déglçage rue Notre-Dame, chemin Saint-Dominique et route de Saint-Pie [dossier # 8611-21-4926];

En conséquence, il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu :

D'autoriser le renouvellement du contrat mentionné ci-dessus selon les conditions énoncées dans la correspondance du 26 avril 2024; et d'autoriser la directrice générale ou son substitut à signer le protocole d'entente et tous les documents afférents.



PAR COURRIEL

d.st-pierre@viljest-pie.ca

st-pie@viljest-pie.ca

Saint-Hyacinthe, le 26 avril 2024

Madame Dominique St-Pierre
Directrice générale
Ville de Saint-Pie
77, rue Saint-Pierre
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

**Objet : Contrat de déneigement et de déglçage
Rue Notre-Dame, chemin Saint-Dominique et route de Saint-Pie
Dossier no : 8611-21-4926**

Madame,

Le contrat de déneigement et de déglçage conclu avec votre Municipalité pour l'entretien hivernal des routes mentionnées en objet vient à échéance à la fin de la présente saison.

En raison de règles administratives, le contrat ne peut être simplement prolongé et une nouvelle entente est requise. Les exigences du nouveau contrat seraient semblables à celles de l'entente actuelle.

Le projet aurait les caractéristiques suivantes :

- Longueur pondérée : 4,830 kilomètres;
- Longueur physique : 4,830 kilomètres;
- Durée de l'entente : une (1) année;
- Possibilité de renouvellement : deux (2) années supplémentaires;
- Dates de la saison contractuelle : 28 octobre 2024 au 9 avril 2025;
- Fourniture des matériaux : par la Municipalité;
- Nombre de camions : 1 unité;
- Montant estimé : 33 067,13 \$.

...2

Afin que nous puissions planifier la prochaine saison, nous désirons connaître le plus tôt possible votre intention concernant la présente offre, et ce, par résolution du conseil. De plus, le ou les signataires devront être nommés dans la résolution du conseil.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec notre répondante territoriale en viabilité hivernale, madame Natalya Rotar par courriel : natalya.rotar@transports.gouv.qc.ca.

Nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le document de résolution municipale par courriel aux adresses suivantes : natalya.rotar@transports.gouv.qc.ca et chahrazad.benaldjia@transports.gouv.qc.ca.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

La directrice de l'Exploitation,



Martine Diotte

MD/CB/nr

c. c. M^{me} Natalya Rotar, Coordonnatrice et analyste en viabilité hivernale et VHR
M^{me} Chahrazad Benaldjia, technicienne en travaux publics